

Qui est concerné ?

Les salariés, les agents de la fonction publique, les demandeurs d'emploi et les entrepreneurs peuvent bénéficier de ce dispositif.

Les objectifs du bilan de compétences ?

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Quand réaliser votre bilan ?

- Sur votre temps de travail (vous devez demander l'autorisation à votre employeur).
- Hors temps de travail (vous pouvez effectuer votre bilan sans informer votre employeur).
- Nous vous proposons des heures de rendez-vous adaptées à vos contraintes.

Financement de votre bilan ?

- 1 Vous êtes salarié du privé ou demandeur d'emploi : vous pouvez utiliser votre Compte Personnel de Formation. Le CPF est ouvert à toute personne d'au moins 16 ans. Pour acquérir des heures, il faut être ou avoir été salarié.
- 2 Vous êtes agent de la fonction publique hospitalière : le bilan est financé par l'ANFH
- 3 Votre employeur peut également financer votre bilan de compétences

Démarche à suivre ?

- 1 Vous rencontrez le consultant qui vous accompagnera dans un délai de 15 jours : présentation du consultant, de la démarche proposée par Catalys Conseil et écoute de votre besoin.
- 2 Nous constituons ensemble le dossier de demande de financement et établissons un planning prévisionnel.
- 3 Le démarrage de votre bilan a lieu en fonction de vos besoins et du financement mobilisé, généralement dans le mois suivant.

Où ?

Bretagne

Siège : 1 A rue Louis Braille - Hall A - Cap Courrouze - 35136 RENNES/ST JACQUES DE LA LANDE
Tel : 02 99 14 73 73 • Mail : siege@catalys-conseil.fr

Les antennes :

Le Rheu	02 99 14 73 73	Vannes	02 97 63 20 46
Vitré	02 99 74 27 73	Lorient	02 97 11 25 63
Saint-Malo	02 99 19 59 70	Saint-Brieuc	02 96 61 76 20
Quimper	02 98 10 17 80	Pontivy	02 97 08 02 74
Brest	02 98 33 63 30	Auray	02 97 63 20 46

Pays de la Loire

11 rue du Chemin Rouge - Bât F - 44300 NANTES
Tél : 02 40 48 10 42 • Mail : nantes-pdl@catalys-conseil.fr

Les antennes :

Nantes Est - 02 40 48 10 42	Cholet - 02 41 28 19 03	Angers - 02 41 47 25 64
Rezé - 02 40 48 94 70	Ancenis - 02 40 09 96 61	
Saint-Nazaire - 02 40 53 09 75	Challans - 02 51 55 54 20	
La Roche-sur-Yon - 02 51 24 70 86	Les Herbiers - 02 51 65 69 43	
St Hilaire de Loulay - 02 51 24 70 86		
Laval - 02 43 67 09 34	Sablé sur Sarthe - 02 43 92 43 52	
Le Mans - 02 43 21 01 59	La Flèche - 02 43 48 96 24	

Normandie

12 rue Alfred Kastler - Caen Unicité
14000 CAEN
Tél : 02 31 50 91 36

Les antennes :

Rouen : 02 35 03 79 40
Le Havre : 02 32 79 16 80
Alençon : 02 33 27 19 07
Fiers et Argentan : 02 33 14 99 06

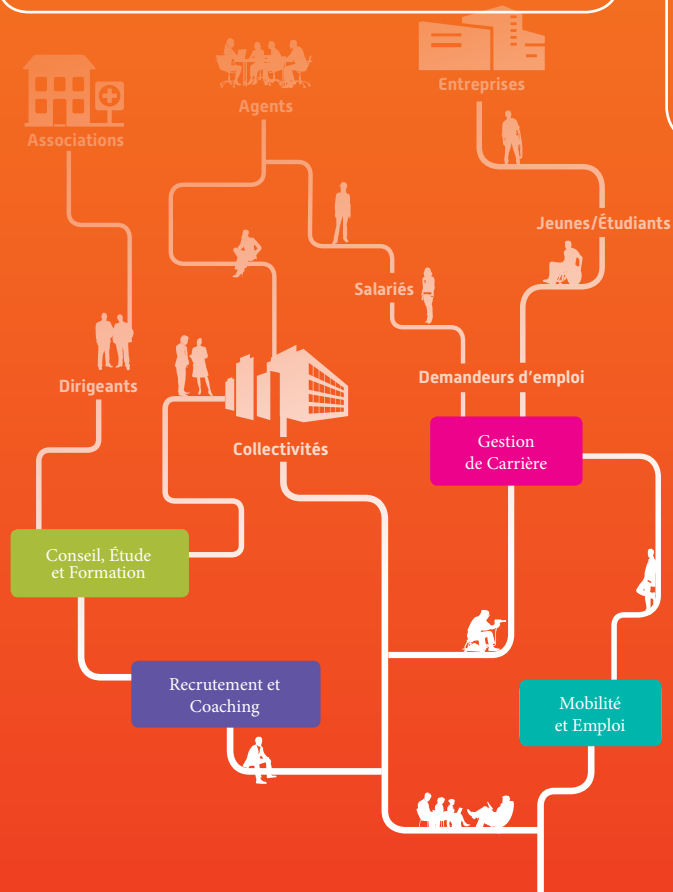
Ile de France

33, avenue du Maine - Tour Montparnasse - 75015 PARIS
Tél : 01 43 20 50 50

Retrouvez nous sur : www.catalys-conseil.fr

MON BILAN DE COMPÉTENCES AVEC CATALYS CONSEIL

- « J'ai besoin de changement. »
- « Je voudrais évoluer ou accéder à un emploi plus épanouissant. »
- « J'ai fait le tour de ma fonction. »
- « Je ne me sens pas reconnu(e). »
- « Je m'interroge sur mon avenir professionnel. »
- « J'ai besoin de faire le point sur mes compétences »
- « J'ai un projet de reconversion en tête, est-il réalisable ? »...



INSPIRER L'AVENIR,
RÉUSSIR LE CHANGEMENT

CATALYS
CONSEIL

DÉROULEMENT DU BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences est modulaire et dure 24 heures au maximum. Un premier entretien d'une heure, gratuit et sans engagement, avec le consultant qui vous accompagnera, permet d'échanger sur vos besoins et nos méthodes.

PHASE PRÉLIMINAIRE

En pratique

- Analyse de votre parcours, de vos besoins.
- Confirmation de votre engagement dans la démarche.
- Lancement : organisation du bilan.

1 rendez-vous
Entretien individuel

PHASE D'INVESTIGATION

En pratique

1 - Se connaître

Interroger vos envies, votre personnalité

- Repérer vos motivations, vos aspirations
 - qu'aimez-vous faire ?
 - qu'avez-vous envie de faire ?
- Analyser votre personnalité :
 - quels sont vos qualités, vos points forts ?

2 à 3 rendez-vous

- Questionnaires et tests de personnalité (RIASEC, IRMR, Pass'avenir, SOSIE...)
- Entretiens individuels

Identifier vos atouts

- Votre parcours professionnel et vos compétences :
 - que savez-vous faire? Que connaissez-vous ?
 - quels sont les domaines que vous souhaitez approfondir/découvrir ?

2 à 3 rendez-vous

- Descriptif de votre expérience et vos compétences (portefeuille de compétences, Trans'compétences...)
- Entretiens individuels

2 - Cibler et tester son projet

- Cibler des secteurs d'activités, des postes, des missions :
 - repérer et analyser les transferts de compétences possibles.
- Analyser la faisabilité du projet :
 - rencontrer des personnes ressources et mener des enquêtes professionnelles ;
 - réaliser des stages d'observation ;
 - explorer le marché de l'emploi, lire la presse spécialisée, surfer sur les sites pertinents, étudier les offres d'emploi, les programmes de formation.

2 à 3 rendez-vous

- Entretien individuel de ciblage
- Recherche documentaire sur les métiers, les entreprises...
- Enquête auprès de professionnels
- Entretien individuel de suivi des enquêtes

3 - Définir un plan d'action et communiquer sur son projet

- Définir le plan d'action à mettre en place : formation, VAE et les possibilités de financements, recherche d'emploi, étapes et échéances.
- Valoriser et argumenter votre projet.
- Adapter vos outils de communication : CV, lettre de motivation, entretien...

1 à 2 rendez-vous

Entretiens individuels

PHASE DE CONCLUSION

En pratique

- Finalisation du plan d'action pour la mise en œuvre du projet
- Synthèse de votre bilan de compétences
- A l'issue de votre bilan, vous aurez :
 - **validé un ou des projets réalistes**, qui vous correspondent : en cohérence avec votre profil, les opportunités d'emploi, vos contraintes personnelles, de santé...
 - **un plan d'action opérationnel** pour mener à bien votre projet : ses étapes, les actions de formation à mettre en place, une argumentation personnalisée pour votre employeur, un financeur, un organisme de formation.

1 à 2 rendez-vous

Entretiens individuels
Remise d'un document de synthèse

SUIVI DU BILAN DE COMPÉTENCES

Le consultant reste en contact avec vous pour la mise en œuvre du plan d'action et vous rencontre lors d'un entretien de suivi, 3 à 6 mois après la fin de votre bilan.

NOS ENGAGEMENTS

- 1 Un conseiller unique tout au long de votre bilan.
- 2 Un accompagnement personnalisé, adapté à vos besoins et vos contraintes.
- 3 La déontologie : respect du consentement, confidentialité et neutralité
- 4 Des projets validés réalistes et un plan d'action précis.
- 5 Le suivi de vos projets dans l'année qui suit votre bilan.

Pour toutes personnes en situation de handicap avec des besoins de compensation ou d'adaptation n'hésitez pas à nous contacter : diversite@catalys-conseil.fr



CATALYS
CONSEIL

Version septembre 2020